ASSOCIATION
DALO

Formation DALO

Formation DALO

OBJECTIFS & COMPÉTENCES VISÉES

Permettre aux acteurs du secteur du logement d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire, des enjeux de la loi DALO et maîtriser la procédure.

- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes
  Identifier les différentes étapes de la procédure DAHO
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO

FORMATION DE 12.00 HEURES
(2.00 JOURS - 6.00 HEURES PAR JOUR)

DATE : 6 et 7 novembre 2025 de 9h30 à 16h30

Inscription ouverte jusqu'au 22 octobre 2025 via le formulaire en ligne

FORMAT : Distanciel (visioconférence)
Nombre de participants minimum : 4
Nombre de participants maximum : 12

PUBLIC CIBLE : Professionnels ou bénévoles accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne

PRÉ-REQUIS : aucun pré-requis

ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP : contacter Céline Ménager la référante handicap, afin de voir ensemble la manière dont nous pouvons adapter notre prestation à vos besoins (formation@assodalo.org)

TARIF : adhérent de l'Association DALO 460 € par participant
non adhérent 580€ par participant

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Histoire et sens de la loi DALO
  - Genèse de la loi DALO du 5 mars 2007
  - L'adoption de la loi DALO
  - Les grands principes de la loi DALO
- Contenu de la loi DALO
  - Les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable
  - Les motifs de recours prévus par la loi DALO
  - La constitution du dossier CERFA DALO / DAHO
- L'examen des recours amiables par la Commission de médiation
  - Composition, statut et fonctionnement des commissions de médiation
  - Instruction des dossiers et délais de la procédure
  - Le contenu de la décision et pouvoir d'appréciation de la Comed
- La contestation d'une décision de rejet
  - Le recours gracieux
  - Le recours en excès de pouvoir
- La mise en oeuvre de la décision favorable
  - L'action du préfet pour reloger
  - Les obligations du demandeur dans l'attente d'une offre
  - Le refus de logement par un prioritaire DALO
- Les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre de la décision favorable
  - Le recours injonction
  - Le recours indemnitaire

APPROCHE PEDAGOGIQUE

(théorique et juridique, documents supports)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires en visioconférence
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Travaux en sous-groupe et temps de restitution

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Questionnaire d'évaluation de la pratique des participants en amont de la formation
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (Quizz)
- Mises en situation et cas pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation à chaud
- Cas pratique final
- Formulaire d'évaluation de la formation à froid (un mois plus tard)
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

ASSOCIATION

DALO

Association DALO (Droit au logement opposable)

MVAC – 8 rue du Général Renault – 75011 Paris

formation@assodalo.org

SIRET n° 813 824 422 00022

Activité de formation déclarée sous le numéro 11755860875

http://droitaulogementopposable.org